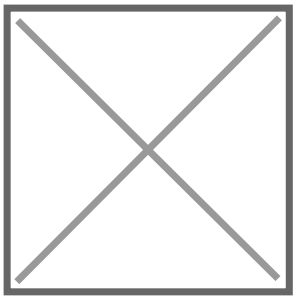
APPEL D’OFFRE

Approvisionnement mensuel en Paniers Alimentaires enrichis (Denrées, Fruits frais, Légumes et Vivres locaux)



OCCEDH

Portée : |
Avis n° : AO-OCCEDH-2026-SECAL-003
Date de parution : 27/10/2026 | **Date de clotûre :** 10/11/2026

| **Domaine d'activité :** Fournitures

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

OCCEDH

DESCRIPTION

MARCHÉ DE FOURNITURES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES

Approvisionnement mensuel en Paniers Alimentaires enrichis (Denrées, Fruits frais, Légumes et Vivres locaux) pour 200 ménages avec enfants souffrant de malnutrition

Contexte et Objectifs du Projet

Ce marché s'inscrit dans le cadre de la réponse d'urgence nutritionnelle ciblant les communautés les plus vulnérables (Port-au-Prince, Delmas, Cité Soleil et Kenscoff). L'objectif principal est de fournir une assistance alimentaire directe et hautement nutritive
à 200 ménages ayant des enfants de moins de 5 ans identifiés en situation de malnutrition modérée à sévère. Pour maximiser l'impact thérapeutique et soutenir l'économie locale, les paniers incluent obligatoirement des denrées de base, des fruits frais, des légumes frais et des vivres alimentaires locaux (produits de terre).

Calendrier et Logistique de Livraison

Le marché est conclu pour une période stricte de 3 mois (90 jours). La livraison s'effectuera selon une cadence mensuelle récurrente afin de garantir la fraîcheur et la qualité optimale des denrées périssables :

- Quantité par mois : 200 paniers alimentaires complets.
 - Total sur toute la durée du projet : 600 paniers alimentaires.
 - Clause de fraîcheur stricte : Les fruits frais, légumes et vivres locaux doivent être sourcés auprès de producteurs locaux et conditionnés un maximum de 24 heures avant chaque distribution mensuelle officielle.

Spécifications Techniques du Panier Alimentaire Familial

Chaque panier distribué mensuellement doit impérativement contenir les composants et quantités minimales suivantes :

Composante	Description / Spécifications techniques	Quantité estimée par ménage / mois
Denrées de Base	Riz (local), blé, mais, haricots secs (local), huile végétale enrichie en Vitamine A, farinede maïs, pain frais (farine de blé), Beurre d’arachide (mamba), sel iodé,œufs (1 carton), Harengs saurs, morue	Selon standards nutritionnels
Fruits Fraislocaux	Sélection de produits riches en vitamines (Bananes figues/musquées, mangues, agrumes, papayes, citron, grenadia, chadeque, cerise, tamarin). Zéro trace de flétrissure.	5 à 7 kg
Légumes Frais	Légumes locaux de haute valeur nutritive (Carottes, épinards/lalo / lyann panye/panzou, chou, militon, aubergines, courges/giraumons, tomates, Kalalou).	4 à 6 kg
Vivres Alimentaires	Vivres de terre locaux (Patates douces, manioc, ignames, bananes plantains, pommes de terre) pour l'apport en glucides complexes.	8 à 10 kg

Principes de Soumission pour les Commerçants et Distributeurs

Pour être éligibles, les commerçants (grossistes, supermarchés, coopératives agricoles ou distributeurs locaux) doivent soumettre un dossier contenant :

1. Existence légale en Haïti : Copie de la patente valide pour l'exercice en cours, Numéro d'Immatriculation Fiscale (NIF) valide et autorisation de fonctionnement du Ministère du Commerce.
2. Capacité logistique et financière : Preuve de capacité de stockage adaptée aux produits frais et capacité de préfinancer au moins un mois complet de fourniture (200 paniers).
3. Obligation d'Échantillonnage : Dépôt obligatoire d'un 'Panier Échantillon Témoin' complet (incluant la qualité et la fraîcheur des fruits, légumes et vivres) le jour du dépôt de l'offre pour évaluation par le comité nutritionnel.

Les offres doivent être soumises sous pli fermé à la Date limite : 10 novembre 2026 avec la mention AO-OCCEDH-2026-NUTR-003 - Réhabilitation Latrines et Points d'Eau » à
l'adresse du bureau principal qui se trouve à Delmas 33, rue Ferry #11 avant la date limite.